



Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche 29

UFR FSSE-AES

Bâtiment A - RDC /Bureau A 030

20 avenue Le Gorgeu 29238 Brest cedex

Tel : 02 98 01 63 86

Email : fo.esr@univ-brest.fr

Page web : univ-brest.fr/foesr29/

COMPTE-RENDUS DES INTERVENTIONS DE FO AU CSA DU 25/09/2023

SOMMAIRE

- 1- Déclaration liminaire de FO ESR 29
- 2- Vote de FO sur la campagne des postes
- 3- Financement de postes de titulaires sur ressources propres (intervention de FO)
- 4- RIPEC C2 (intervention de FO)
- 5- Prime exceptionnelle (questions de FO)
- 6- Prime de fin d'année (question de FO)
- 7- Convergence indemnitaire (question de FO)

1- DECLARATION LIMINAIRE DE FO ESR 29

Monsieur le Président, Madame la DRH, Chers collègues,

Nous voici maintenant bien engagés dans une rentrée universitaire marquée par les conséquences des réformes délétères de l'enseignement supérieur, le mépris croissant des gouvernements successifs pour les fonctionnaires, et la pénurie de postes de ces dernières années.

Force est de constater depuis la rentrée que certaines composantes de notre université fonctionnent difficilement par manque de personnels. Il y a plusieurs raisons à cela.

Tout d'abord, l'UBO a souffert d'une série de campagnes de postes blanches ou presque. Le non-renouvellement des postes impacte tous les services et composantes, crée partout des situations de tensions, empêche toute anticipation, le moindre arrêt d'un agent impactant le fonctionnement de plusieurs services.

On constate de plus le départ de contractuels en raison d'un manque de reconnaissance. Parfois ce sont des fonctionnaires qui se mettent en disponibilité pour la même raison. Certains collègues démissionnent car le coût de la vie augmente significativement avec une inflation record de 14% sur les produits bruts pendant que de faibles primes sont distribuées arbitrairement et que le point d'indice est à peine augmenté de 1,5%.

Cette inflation record touche de plein fouet les plus bas salaires à commencer par de nombreux collègues BIATSS, et conduit à une smicardisation grandissante de nos collègues et à une réduction de leurs perspectives de progression en termes de salaire. C'est dans ce contexte que les enseignants PRAG/PRCE se voient refuser l'alignement de leur prime statutaire sur celle des Enseignants-Chercheurs, prime qui était à niveau égal depuis 1989 et qui ne l'est plus depuis la LPPR de 2020.

L'autonomie des universités entérinée par la LPPR est une des causes de ces réductions de personnels, de baisse des traitements, du recours aux contractuels et d'inégalités croissantes



Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche 29

UFR FSSE-AES

Bâtiment A - RDC /Bureau A 030

20 avenue Le Gorgeu 29238 Brest cedex

Tel : 02 98 01 63 86

Email : fo.esr@univ-brest.fr

Page web : univ-brest.fr/foesr29/

| | |
|--|---|
| | <p>entre les personnels. Les collègues membres du collectif 384 et soutenus par FO ESR l'ont bien compris et ont renoncé à leurs tâches administratives à la rentrée. L'UFR FSSE a retardé sa rentrée. Des milliers de collègues en France ont mené des actions de ce type. Ils ont raison et ont obtenu un recul du gouvernement, recul cependant insuffisant. Nous revendiquons l'alignement de la prime PES sur la prime RIPEC C1 des Enseignants-chercheurs.</p> <p>Affectés par plusieurs années de campagnes de postes indigentes, les composantes et services de l'UBO ont effectué des arbitrages douloureux en constituant leurs demandes de postes cette année. Leurs demandes sont bien en-dessous de leurs besoins. Nous demandons que l'intégralité des postes de fonctionnaires demandés par les composantes et services cette année soient mis au concours en 2024, avec transformation en postes de Professeurs des Universités des demandes de Chaires Professeurs Juniors (qui sont des postes d'EC sur siège éjectable puisqu'on leur fait miroiter un poste de PU ou DR mais sans aucun engagement ferme de l'établissement).</p> |
| 2- VOTE DE FO SUR LA CAMPAGNE DES POSTES | <p>Le président a présenté au CSA une campagne de postes qui est loin d'être au niveau des besoins des composantes et services, et très en-dessous des demandes remontées. Ce n'est pas acceptable. FO a voté contre.</p> |
| 3- FINANCEMENTS DE POSTES DE TITULAIRE SUR RESSOURCES PROPRES | <p>FO s'est exprimé à propos des aspects néfastes et des dangers du financement de poste de titulaire gagé sur ressources propres :</p> <p>Ce fonctionnement crée des différences entre les formations qui rapportent de l'argent et les autres. Il s'inscrit dans une logique de soutien apporté aux formations "rentables" et non dans une logique d'investissement dans la formation des étudiant-es.</p> <p>Ce fonctionnement expose de plus à des risques, les montants des fonds propres ne sont pas pérennes, ils pouvant diminuer et de nouvelles dépenses peuvent apparaître.</p> |
| | |
| 4- RIPEC C2 | <p>Contexte : LE RIPEC C2 va être mis en place à l'UBO (il est déjà en place dans d'autres universités). Les LDG du RIPEC C2 sont présentées en CSA.</p> <p>Intervention de FO :</p> <p>L'introduction des PRP avaient déjà détérioré une situation précédente basée sur le bénévolat et la répartition collective des tâches. Le RIPEC C2 détériore encore plus cette situation, puisqu'au lieu d'accorder du temps (décharge correspondant au temps de travail) et des moyens humains en plus, il donne de l'argent pour certains. On quitte l'esprit universitaire des tâches assumées collectivement, à tour de rôle sans ambition financière ni politique pour un esprit individualiste de carriérisme, et de chasse aux primes, il ne faudra pas s'étonner que ce changement de fonctionnement conduise à un désinvestissement des collègues ne percevant pas les primes.</p> |



Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche 29

UFR FSSE-AES

Bâtiment A - RDC /Bureau A 030

20 avenue Le Gorgeu 29238 Brest cedex

Tel : 02 98 01 63 86

Email : fo.esr@univ-brest.fr

Page web : univ-brest.fr/foesr29/

| | |
|------------------------------------|--|
| | |
| 5- PRIME EXCEPTIONNELLE | Questions de FO : 1- Quand la prime exceptionnelle sera-t-elle versée à l'UBO? 2- L'UBO a-t-elle bien prévu de verser la prime exceptionnelle aux personnels en poste dans la période du 1er janvier et au 30 juin et ayant quitté l'UBO depuis? |
| REPONSE DE LA DRH | 1- Le paiement est prévu en octobre, la vérification est en cours, cela concerne environ 90% des BIATSS. 2- oui |
| 6- PRIME DE FIN D'ANNEE | Question de FO : La prime de fin d'année est-elle maintenue et si oui dans quelles conditions ? |
| REPONSE DU PRESIDENT | Je ne suis pas en capacité de répondre. |
| | FO s'inquiète de la possible disparition ou diminution de la prime de fin d'année. |
| 7- CONVERGENCE INDEMNITAIRE | Question de FO : L'UBO a-t-elle reçu une enveloppe dans le cadre de la convergence indemnitaire ? Et si oui, comment celle-ci sera-t-elle distribuée? |
| REPONSE DU PRESIDENT | Nous n'avons pas reçu d'enveloppe, seulement un courrier incompréhensible. La DGRH a annoncé qu'une information sera donnée pour fin octobre. |